



Refus d'affiliation d'intérimaire santé

Par **ce ci**, le **27/09/2016** à **17:06**

Bonjour,

J'ai travaillé en intérim de septembre 2015 au mois d'Août de cette année. J'ai reçu un mail d'intérimaire santé le 8 février me précisant que j'allais recevoir les documents pour m'affilier, hors je n'étais pas informé que devais obligatoirement avoir cette mutuelle, j'avais déjà souscrit une autre mutuelle en Janvier 2016 car j'avais des soins chirurgicaux prévus mi-février. Je me suis dit tant mieux comme ça je pourrais bénéficier des compléments de remboursement que la mutuelle personnelle ne prend pas en charge. j'ai donc finalisé l'affiliation sur internet avec l'aide d'un conseiller d'intérimaire santé au téléphone. Jusque là! tout va bien. L'agence d'intérim Profilia a déclaré toutes mes heures puisque je bénéficie de la mutuelle à partir de janvier 2016.

Fin Mars j'ai eu le relevé des remboursements de la sécu puis ceux de la mutuelle perso pour faire effectuer les remboursements complémentaire par Intérimaire Santé j'ai appelé Intérimaire Santé pour savoir ou les envoyer et le conseiller me dit que je n'ai jamais travaillé qu'il n'y a aucune heures de déclaré que je ne peux pas prétendre aux remboursements alors que sur mon espace intérim Santé tout les mois apparaissent et comme par hasard le mois de Janvier et Février ont disparus.

J'ai donc contacté Profilia, la personne qui s'occupe de transmettre les heures à Intérimaire Santé ma dit qu'il y avait eu un bug informatique chez Intérimaire Santé et a vérifié et relancé la déclaration des heures mais Interimairre santé ne veux riens savoir il refuse de m'affilier pour janvier et février, alors que j'ai travaillé tous les mois.

Depuis septembre tout à été déclaré c'est quand même bizarre. j'ai envoyé toutes mes fiches de paies depuis septembre 2015 à Intérimaire Santé pour leurs prouver que je ne mentais pas. ils ne veulent pas faire de rétroactivation par contre prélever les cotisations ça ils savent faire. Ils m'ont affilier à partir du mois d'Avril.

J'ai envoyé un courrier en recommander accusé réception envoyer des mails mais riens y fait, ils ne veulent pas m'affilier en Janvier et Février 2016 et surtout pas me rembourser pour Janvier et Février 2016. Les conseillés que j'aie eu au téléphone me prennent pour une menteuse me parlent sur un ton désagréable ils se moquent de moi rigole etc..etc..ils me disent d'attendre que les choses vont se résoudre mais rien ne bouge.

J'en ai assez je veux faire valoir mes droits. Intérimaire Santé joue avec les intérimaires et s'en met plein les poches.

Comment faire pour être affilié et remboursé en Janvier et février 2016?

Cordialement ce ci

Par **miyako**, le **27/10/2016** à **21:32**

Bonsoir,

Vous écrivez une lettre AR de mise en demeure(à la direction),en y joignant la copie tous les justificatifs.Vous menacez de saisir le tribunal compétent ,en l'occurrence le juge de proximité,si le problème n'est pas résolu sous huitaine à la date de réception de la lettre.Vous faites la même lettre en lettre suivie.

Amicalement vôtre

suji KENZO